

semble, duos, trios, ou des chœurs, les difficultés se compliquent énormément.

Passons sur ces misères et bien d'autres pour rechercher, si vous le voulez bien, quel remède on peut y apporter.

Vous connaissez trop l'aimable obligeance de nos chanteurs canadiens pour attribuer leurs hésitations à un orgueil mal placé ou à la triste manie de se rendre désagréables.

Quelle en est donc la cause? Je crois l'avoir trouvée, et peut-être vous l'aviez devinée avant moi :

La seule, unique et véritable cause de toutes les difficultés qu'on rencontre dans l'organisation d'une solennité musicale, est que la connaissance de la lecture de la musique est trop peu répandue, non-seulement en Canada, mais pres qu'entous pays. Il faut en excepter l'Allemagne, où les enfants, dit-on, naissent avec une clarinette dans la bouche et une clef de sol sur l'avant bras.

Que faut-il donc entendre par lire la musique?

Une personne qui sait lire la musique est celle qui, étant donné un air écrit, peut, sans le secours d'aucun instrument, déchiffrer, c'est-à-dire chanter ou fredonner cet air.

Comme conclusion de cet entretien, j'indiquerai les principaux avantages de cette connaissance et je dirai, en peu de mots, comment on peut l'acquérir.

Pour ce qui regarde les chanteurs, voici les résultats certains de l'étude de la lecture musicale.

La personne qui ne sait pas lire la musique doit faire un travail très-considérable pour apprendre un morceau de chant. Elle doit forcément aller trouver un instrumentiste qui lui joue l'air et, pour retenir cet air, il faut qu'elle s'en remette entièrement à sa mémoire et à son oreille. Les notations musicales qui, pour le lecteur, constituent un guide d'une sûreté mathématique, ne lui sont d'aucun secours et, devant le public, il arrive plus d'une fois que le chanteur ou la chanteuse restent court, humiliation fort désagréable et à laquelle on ne s'expose pas sans hésitation.

Voilà pourquoi nous sommes privés d'entendre plus souvent une foule de personnes douées, par la nature, d'admirables voix et d'excellentes dispositions pour la musique. L'étude de la lecture musicale ferait disparaître tous ces inconvénients.

La personne qui sait lire la musique peut se procurer une foule de jouissances agréables. Elle peut lire un morceau de musique aussi aisément que d'autres lisent leur journal; et, chose importante, elle ne sera jamais la victime des marchands de musique qui, de connivence avec d'autres intéressés, mettent en vogue tant de pinsonneries ineptes, parceque, d'un coup-d'œil, elle pourra juger si un morceau est bien ou mal écrit.

Si cette connaissance était plus répandue, il deviendrait excessivement facile de faire exécuter aux grands jours de fête, dans nos églises, les plus belles messes en musique du répertoire. Actuellement, l'organisation d'une messe en musique est un travail de goût, plein de fatigues et d'ennuis pour les maîtres de chapelle et les amateurs, un travail qui parfois mettrait à bout la patience d'un Dominicain.

Si cette connaissance était plus répandue, l'exécution des chants liturgiques, du plain chant, cette musique si vraiment belle et si bien adaptée à la majesté de nos temples, l'exécution du plain-chant gagnerait en justesse. Les chœurs de nos églises éviteraient ces écarts de son qu'ils commettent depuis trop longtemps sans remords et qui affectent péniblement les oreilles les moins susceptibles.

Pour les instrumentistes, les pianistes en particulier, la connaissance de la lecture musicale aurait aussi de grands avantages. Ici, je vais me rendre coupable d'une vilaine petite médisance, dont j'aurai bien des reproches, mais il est quelquefois nécessaire d'avoir le courage de dire la vérité.

Apprenez donc que grand nombre des demoiselles qui nous jouent des morceaux de piano, même très-difficiles, ne savent point lire la musique.

Mais comment ont-elles fait pour arriver à un si bon résultat dont nous apprécions tout l'agrément, toute la valeur? Elles ont fait ce qu'on appelle vulgairement "prendre le chemin des écoliers." Elles ont étudié pendant de longues années sous la direction de professeurs qui lisaient pour elles, mais si elles avaient commencé par apprendre à lire, elles joueraient aujourd'hui tout aussi bien et auraient coûté dix fois moins à leurs bien-aimés parents.

En outre, la plupart de ces pianistes sont incapables d'approcher des morceaux par elles-mêmes, dès lors que le professeur n'est plus là qui lit, qui déchiffre pour elles. Leur science est, après tout, une science purement mécanique. C'est cruel à dire, mais c'est comme cela.

Je sais que dans l'enseignement particulier comme dans les collèges et les convents, voire même dans les écoles tout-à-fait élémentaires, l'étude raisonnée de la musique a fait depuis plusieurs années de grands progrès.

Mais comment les amateurs plus avancés en âge, plusieurs de ceux, par exemple, que vous entendez aux séances de cet institut, pourraient-ils fièrement arriver à bien lire la musique?

Cette connaissance sera promptement généralisée du moment où l'on aura établi un cours public de chant.

Pour organiser un cours public de chant, il faut :

10. Une salle pas trop froide en hiver, ornée de quelques bancs et d'un tableau noir.
20. Deux becs de gaz.
30. Un directeur avec son diapason.
40. Des élèves.

C'est ce dernier article qu'on se procure le plus difficilement, paraît-il. Si l'on était sûr d'un certain nombre d'élèves, il y a beaucoup à parier qu'on trouverait aisément un professeur avec son diapason. Resterait les becs de gaz, le tableau noir, les bancs et la salle; quant à cela, il est permis d'espérer qu'il y a, dans notre ville, assez d'amateurs généreux pour y pourvoir.

Mais on ne trouve pas les élèves, l'expérience l'a prouvé plus d'une fois. Comment faire en ce cas? Mon avis est qu'il faudrait avoir recours à une souscription et payer le professeur. Supposez, pour préciser davantage, que le loyer de la salle, avec le gaz, revienne à une piastre pour chaque séance d'une heure: c'est, il me semble un prix raisonnable. En donnant une autre piastre au professeur, chaque leçon coûterait deux piastres. Si l'on avait cinquante élèves pour payer ces deux piastres, cela ferait quatre cents par tête, et à deux leçons par semaine, pendant quatre mois, disons vingt semaines, ou quarante leçons, chaque élève aurait une piastre et soixante centimes à payer pour la saison. Le nombre des élèves augmentant, la souscription pourrait être moindre. Or je ne puis m'imaginer qu'il n'y ait pas, à Ottawa, cinquante personnes qui seraient contentes d'apprendre à lire la mu-

sique pour ce modeste prix. Voir le *Journal de l'Instruction publique*. Année 1860, p. 63.

Je ne désespère pas de voir une classe de ce genre établie, un jour, à l'Institut Canadien-Français d'Ottawa, et je recommanderais humblement qu'on admit dans cette classe filles et garçons, ... à la condition qu'ils soient tous bien sages.

En terminant, mesdames et messieurs, veuillez agréer l'expression de ma vive gratitude pour avoir bien voulu m'écouter, avec tant de bienveillance, dire du mal de notre prochain.

REVUE ÉTRANGÈRE.

Le *Courrier des Etats-Unis* faisait samedi dernier une analyse si claire des événements que nous croyons devoir la reproduire afin de faire bien comprendre la position des Français.

SITUATION GÉNÉRALE.

Où nous nous abusons fort, ou la France ne s'est jamais trouvée, depuis Sedan, dans une position aussi favorable qu'aujourd'hui.

Les rapports venus de Paris, de Londres et de Versailles sont unanimes à constater que les bulletins allemands, au sujet des récentes sorties du général Ducrot, avaient complètement dénaturé la vérité. Il est avéré que la sortie avait parfaitement réussi, que Ducrot s'est emparé de toutes les positions qu'il a attaquées, que les efforts des Allemands pour l'en déloger ont été infructueux, et que s'il a plus tard abandonné les positions conquises, sa retraite, toute volontaire, a été motivée uniquement par la nouvelle de l'échec de l'armée de la Loire.

L'armée du général Ducrot compte 200,000 hommes parfaitement armés et disciplinés, et les chefs prussiens eux-mêmes reconnaissent qu'ils sont hors d'état de l'empêcher de rompre entièrement leur ligne d'investissement, à l'heure et sur le point qui lui conviendront. Ajoutons que la capitale assiégée a encore pour quatre mois de vivres, que soldats et civils sont animés du meilleur esprit, et l'on conviendra, en dépit de toutes les rodomontades germaniques, qu'il n'y a aucune crainte à concevoir de ce côté.

Du nord, le général Faidherbe poursuit rapidement sa marche sur Paris. Aux dernières nouvelles, il avait dépassé Amiens, forçant l'ennemi à évacuer cette ville, située comme on sait, à 28 lieues au nord de Paris. Encore quelques étapes, et la petite mais vaillante armée du général Faidherbe sera en vue de Saint-Denis.

Du sud, les quatre généraux commandant les diverses fractions de l'armée de la Loire s'avancent simultanément et réussiront sans doute à opérer leur jonction. Le prince Frédéric-Charles fait tous ses efforts pour empêcher ce résultat. Il a de nouveau attaqué le général Chanzy avec de grandes forces, mais il a été repoussé. Nous aurons probablement cette nuit ou demain les détails de cette bataille, qui paraît avoir été très-sérieuse.

Telle est la situation en France, d'après les derniers avis. Elle est, nous le répétons, très-favorable, et tout semble indiquer l'approche d'un dénouement bien différent de celui rêvé par l'ambitieux Guillaume et son rusé ministre.

Cependant, il y a quelque chose de déplorable, c'est ce morcellement de l'armée de la Loire, dont il est à craindre que chaque tronçon ne se fasse écraser en détail. Cette séparation, sans doute, a été le résultat forcé des batailles qui ont précédé la reprise d'Orléans par l'ennemi, mais il nous semble qu'on devrait à tout prix réunir de nouveau l'armée en un seul corps et anéantir, avec ces forces combinées, les troupes aujourd'hui très-affaiblies du prince Frédéric-Charles. Tel est, du reste, très-probablement, le dessein des commandants français.

LE GÉNÉRAL DUCROT.

Nos lecteurs liront avec émotion les paroles héroïques qui terminent la fameuse proclamation que le général Ducrot a adressée à ses soldats avant de faire sa brillante sortie du 30 Décembre :

"Courage donc et confiance! songez que dans cette lutte suprême, nous combattons pour notre bonheur, pour notre liberté, pour le salut de notre chère et malheureuse patrie, et si ce mobile n'est pas suffisant pour enflammer vos cœurs, pensez à vos champs dévastés, à vos familles aimées, à vos sœurs, à vos femmes, à vos mères désolées!

"Puisse cette pensée vous faire partager la soif de vengeance, la sourde rage qui m'animent, et vous inspirer le mépris du danger.

"Pour moi, j'en suis bien résolu, j'en fais le serment devant vous, devant la nation tout entière: je ne rentrerai dans Paris que mort ou victorieux; vous pourrez me voir tomber, mais vous ne me verrez pas reculer. Alors, ne vous arrêtez pas, mais vengez-moi.

"En avant donc! en avant! et que Dieu nous protège!"

Le brave général n'est pas encore retourné à Paris ni mort ni vainqueur; mais il a tenu parole jusqu'à présent sous le rapport de la bravoure et de l'habileté. Tous ceux qui l'ont vu dans les sanglantes journées qui ont suivi sa sortie rendent hommage à sa valeur et à son impétuosité. Ses soldats électrisés par son exemple se sont battus comme des lions; rien n'a pu résister à leur premier élan: mais les prussiens l'ont comme ailleurs finit par arrêter cet élan. Entraînés par l'héroïsme de leurs officiers dont beaucoup furent massacrés, ils se rallièrent plusieurs fois au milieu de la mitraille qui les abattait par milliers et se jetèrent sur les français qu'ils réussirent à déloger plusieurs fois des positions dont ils s'étaient emparés.

Depuis que ce qui précède est écrit, les nouvelles sur les mouvements des armées françaises sont assez contradictoires. Comme toujours les plus belles apparences sont menteuses pour les Français; lorsque leur cause semble se relever, il arrive un désastre qui détruit toutes les espérances. Les généraux battus disparaissent pour faire place à d'autres qui ne sont pas plus heureux. Un jour, la France croit avoir trouvé la victoire et un chef. Le nom de ce chef est dans toutes les bouches; la France est sauvée; le lendemain ce chef a subi le sort des autres; il est remplacé.

Aurailles de Paladines, sur qui on comptait tant, a laissé l'armée de la Loire. On sait que lors des sorties de Trochu, le prince Frédéric et le duc de Mecklembourg se jetèrent au

devant de lui pour barrer le chemin. Paladines ne se croyant pas en état de lutter pour le moment, voulait se retirer d'Orléans et se diriger sur la rive gauche de la Loire. Mais le gouvernement le força de se battre à Orléans. Il obéit, mais il fut battu. Mécontent d'une autorité qui dérangeait ainsi ses plans, il donna sa démission. On considère cette démission comme un malheur en France.

DERNIÈRES BATAILLES.

On s'est battu encore toute la semaine dans le nord et le sud-est de la France, dans la direction du Havre et dans les environs de Tours et de Blois. Faidherbe, qui avait d'abord emporté de grands avantages, a fini par être vaincu; et le général Chanzy qui, après deux ou trois jours de bataille, pendant lesquels il aurait lutté contre les forces réunies du prince Frédéric et du duc de Mecklembourg, aurait été forcé de traiter. Tours et Blois sont tombés entre les mains de l'ennemi.

PARIS.

Des sorties ont eu lieu le 20 et le 21. Celle du 20 n'ayant pas réussi, les Français firent un nouvel effort le 21. On croyait, paraît-il, que l'armée de la Loire était victorieuse et n'était plus qu'à quelques lieues de Paris. Le matin, les généraux Male et Blays ont occupé Neuilly-sur-Marne, Villa Estade et Maison Blanche, à l'est de Paris. On fit taire le feu de l'ennemi sur tous les points. Après un court combat dans lequel le gén. Favre a été blessé, les troupes de St. Denis, sous l'amiral de la Roncière, ont emporté le Bourget au nord de Paris; mais ne pouvant garder la place, elles retraitèrent après avoir fait 100 prisonniers. Les forces de Ducrot étaient aussi engagées au sud de la ville dans un violent combat d'artillerie près de Mont Ablon et Blanc-Mesnil, et à la nuit Ducrot occupait Groslay et Draughay. Le gén. Nault a fait une feinte du Mont Valérien à l'ouest de Paris contre Montrou. Le chef de bataillon Faure a occupé l'île de Chiard dans la Loire. Les gardes nationaux mobilisés se sont battus en compagnie des troupes réglées dans ses engagements et ont montré beaucoup d'ardeur. La garnison de St. Denis et les compagnies de marine ont perdu beaucoup de monde dans l'attaque du Bourget; mais les pertes des autres corps sont légères. Le général Trochu reste en dehors de la ville avec l'armée.

ROME.

Conditions au sujet de la papauté.

Pour assurer au Pape son indépendance et le libre exercice de sa puissance spirituelle, le ministère italien veut faire décréter :

10. L'inviolabilité personnelle du Pape;
20. Que le Pape retiendra ses gardes auprès de lui;
30. Qu'il recevra pour le maintien de ses gardes et de sa cour, une pension de 3,215,000 livres;
40. Que la résidence du Pape sera exempte des taxes et sera le Vatican, le Palais de Ste. Marie majeure, et le château de Vandolfa, à la campagne. Ces résidences ne seront pas soumises à la juridiction ordinaire de l'Etat.

Ce bill contient vingt autres clauses assurant au Pape l'indépendance personnelle et politique.

Les immunités des édifices servant de résidence à Sa Sainteté s'appliqueront aussi aux édifices dans lesquels se tiendront les conciles. Les criminels et les délinquants se réfugiant en ces lieux ne pourront y être arrêtés qu'avec la permission du Pape ou du conclave des cardinaux.

Le pape ne sera pas soumis aux droits de douane et toute recherche ou séquestrations de livres ou d'autres documents ne pourront être faites dans les bureaux des sacrées congrégations établies par Sa Sainteté, qui aura la liberté de publier ses actes pontificaux et les cardinaux ou ecclésiastiques prenant part à ces actes ne seront aucunement molestés par le gouvernement du roi. Le Pape pourra librement correspondre avec le monde catholique; le service des bureaux de poste et de télégraphie du Vatican sera gratuit.

Les légats accrédités par le Pape jouiront des mêmes privilèges que les autres ministres.

La juridiction disciplinaire et spirituelle du Pape sera librement exercée sans que l'autorité civile puisse y mettre obstacle et toutes les assemblées ecclésiastiques pourront se réunir sans la permission du gouvernement, qui ne pourra pas intervenir dans la nomination aux bénéfices, aux dignités et aux emplois de l'Eglise. Le serment d'allégeance dont les évêques sont tenus envers le Roi, sera désormais aboli, ainsi que la légation apostolique de la Sicile. Les séminaires théologiques seront soumis à la direction du Pape, sans intervention de la part des autorités civiles.

Les Chambres ont décidé de transporter le siège du gouvernement italien à Rome,

On dit que le pape sortira de Rome lorsque Victor Emmanuel y viendra et qu'il se retirera à Malte

Il a lancé des excommunications contre tous ceux qui ont pris part à la violation de ses états.

On prétend que dans deux occasions des individus ont été frappés au moment où ils blasphémaient contre l'excommunication.

L'Événement croit que l'introduction des vins français dans ce pays rendrait plus de service à la population que les milliers d'exemplaires et de discours qu'on écrit sur la question de tempérance.

"Si l'on pouvait, dit-il amener notre peuple à renoncer à ce qui gratte, selon son énergique expression, pour s'en tenir à ce qui chauffe et égale, le mal serait atteint dans sa racine. Les populations de France, d'Espagne et d'Italie, sont à l'abri, sauf de très-rare exceptions, de ce vice funeste. Ce que les apologistes de l'intempérance appellent une maladie, ne fait pas chez eux de ravages; et cela uniquement parce que l'usage du vin y est général. L'usage d'un liquide pur et généreux ôte le goût de ces boissons frêlées et asphyxiantes."

L'idée de notre confrère est excellente.